

CRAEC : Séminaire du 25 avril 2008

Relations carrières – riverains du Tellier des Prés

Introduction.

Toute relation humaine est fonction directe de l'attitude de chacun. Dans les relations carrières et riverains l'idéalisme de ceux qui veulent agir d'une manière juste avec le souci croissant d'un monde plus durable, plus respectueux de la qualité de vie s'oppose souvent à l'esprit matérialiste, mercantile, ténébreux ou conservateur de ceux qui n'ont d'autre vision que le profit par la marchandisation des ressources naturelles.

L'expérience vécue par les riverains dans le cadre du projet d'exploitation du Tellier des Prés a permis de comprendre que les a priori sont souvent alimentés par des comportements peu réguliers, et qu'il est dès lors bien difficile d'avancer dans la voie diplomatique des relations sans se heurter au conservatisme et aux habitudes mentales chez les uns et les autres.

La métaphore sera bien utile pour aborder l'introduction de ce sujet sensible, tout en illustrant les esprits qui animent ces deux acteurs, carrières et riverains, considérés souvent comme antagonistes.

Préliminaire.

La perception des riverains.

Personne ne supporte qu'une taupe ravage sa pelouse !... La seule tolérance qu'on lui accorde c'est d'aller chasser ailleurs. Si au moins elle rebouchait ses galeries au fur et à mesure de sa progression, elle serait déjà mieux acceptée.

Au creux de ses méandres souterrains, elle ne voit rien des méfaits causés par son instinct de survie et finira par s'en aller chasser ailleurs en toute inconscience, laissant tout un gâchis derrière elle.

Comparativement, l'exploitant isolé au creux de la fosse n'a d'autre vue qu'un horizon de gradins, de merlons et de talus. Etant souvent incapable d'élargir sa compréhension à d'autres dimensions de la réalité ; tout l'environnement en surface lui échappe et l'indiffère.

Fort de son individualisme égoïste et de ses influences occultes il ne considère que le côté profitable du gisement, ce qui accentue inconsciemment son esprit souterrain et matérialiste.

C'est un peu cela l'image que se font les riverains exposés aux dégâts potentiels d'une exploitation de carrière. Car l'esprit idéaliste de ces derniers leur confère une vision plus élevée, presque aérienne, et surtout globale du fait de l'avantage de leurs diversités culturelles, ethniques et sociales, de ne pas devoir se censurer et que bien souvent ils occupent toute la périphérie de l'exploitation.

Quand ceux-ci s'associent et s'organisent pour développer une opposition éthique ils peuvent former un pôle suffisamment fort, capable de corriger les écarts et les dérives sournoises d'un éventuel exploitant peu scrupuleux.

Ils doivent bien entendu balayer devant leur porte en se distançant des plus agressifs et en privilégiant la diplomatie.

Nous voyons ainsi qu'entre vérités au grand jour et spéculations mercantiles le fossé est profond. C'est pour cela que dans l'intérêt de tous il est nécessaire qu'une opposition constructive se mette place quand des projets d'exploitation sont envisagés.

Les réactions des riverains du Tellier des Prés.

L'annonce d'une demande de procédure d'exploitation d'une carrière au Tellier des Prés a créé beaucoup d'émotions chez les riverains qui ont cru un moment à la catastrophe pour leur devenir. Plus tard la présentation élogieuse du projet permettait presque de croire au miracle tant les propos descriptifs donnaient à penser que demain serait un monde parfait : ...développement durable, environnement sain, exploitation parcimonieuse sans gaspillage, économie locale, emploi assuré, etc. Rien n'était négligé, l'exploitant allait travailler comme un vrai bijoutier.

Une fois gratté ce beau vernis, il fallut bien se rendre à l'évidence que la réalité se rapprochait de l'image inverse de ce qui était annoncé. ...Adieu le beau rêve ; développement durable compromis, exploitation sans gaspillage douteuse, chantage à l'emploi pour distiller la peur, incitaient à donner raison aux plus défaitistes.

Pour compte :

- La condamnation de 140 ha de terres agricoles en production depuis la nuit des temps, pour permettre pendant moins d'un siècle d'extraire de la matière morte, et finalement le tout est abandonné pour aller creuser plus loin ; est-ce bien cela du développement durable ?
- Trente pour cent du gisement de petit granit détournés vers la production de concassés ; est-ce bien cela de la production sans gaspillage ?

Bévue !..., finalement les riverains s'aperçoivent que l'exploitation projetée commercialisera moins de 10 % de roches ornementales et plus de 80 % de caillasse !... Aurai-ils affaire à des bijoutiers du clair de lune ?

C'est dans ce contexte équivoque que les premières relations entre riverains et exploitants ont débuté. Ce ne fut pas facile car nous avons devant nous deux interlocuteurs assez différents ; l'un, bien que faisant son métier comme un vieux forgeron restait ancré dans un paternalisme rétrograde. L'autre, fidèle à sa pensée unique, n'avait de compte à rendre qu'à l'actionnariat de grands fonds d'investissement.

Aspect positif à retenir : l'invitation au dialogue et à l'information ne nous ont jamais été refusées, amabilité, correction et convivialité étant de mise, digne d'un contexte de 'Public relation'. (Je tiens à remercier particulièrement Monsieur Borremans pour son aimable collaboration en ce sens).

Nous avons cependant dû nous rendre à l'évidence que les discours étaient différents selon la catégorie de riverains, entre le simple locataire et le gros propriétaire terrien les propos variaient sensiblement. L'information était parfois tronquée, parfois adaptée aux circonstances, d'autres fois tendancieuse ou truffée d'omissions et de contrevérités; bref lumière et transparence n'étaient pas toujours présentes.

Malgré tout la sagesse prit le dessus et jamais les riverains n'ont dit NON à la carrière, mais ont annoncé leur fermeté d'agir de manière juste, dans la vérité, la rigueur et le respect du droit, d'être vigilant et critique sans tomber dans le piège de la polémique, et surtout ne pas rester à la surface des choses mais discerner leurs implications profondes. Ils se sont pour cela réunis en asbl afin d'avoir une représentativité plus homogène et juridiquement reconnue.

Assez tôt l'asbl SNE fit état de son opposition aux dérives du projet en publiant une monographie récapitulant les contre-indications majeures de la modification du Plan de secteur envisagé. Furent ainsi mis en évidence :

- La capacité des exploitants de retarder de 25 ans l'exploitation du Tellier des Prés
- Le gaspillage dissimulé de 30 % du gisement de roche ornementale.
- La nécessité de gérer durablement les eaux d'exhaure.
- L'épargne d'un maximum de terres agricoles.

Relation riverains - carriers : rencontre sans problème, dialogue difficile !

L'ouverture au dialogue n'a jamais été entravée mais les relations riverains - carriers ont souvent été entachées de méfiance, de retranchements, de manques de transparence et rarement sincères. Le paternalisme est encore bien ancré chez l'exploitant.

Il est important de savoir qu'en dehors de rencontres privées occasionnelles entre les délégations de riverains (représentés par l'asbl SNE) et des exploitants, c'est principalement par le canal des réunions publiques d'information ou de concertation que la majorité des riverains ont eu l'occasion de pouvoir s'exprimer.

Malheureusement ces réunions ont été le plus souvent l'occasion pour les exploitants d'étaler leur technologie avancée et leur incidence économique. Ceux-ci ne se gênant pas pour pousser l'audace jusqu'à inviter leurs travailleurs à venir faire la claque.

Dans ce jeu d'illusions pernicieuses le riverain s'en retourna souvent bredouille, conscient qu'on lui avait jeté de la poudre aux yeux.

Enfin, c'est par l'information et la sensibilisation diffusée par l'asbl locale de protection de l'environnement « Sauvegardons Naast et ses Environs » que les riverains ont été les mieux informés de l'évolution des dossiers et ont pu être aidés dans leur participation citoyenne.

Le projet.

Contexte.

Sur un axe d'environ 12 Km entre Neuville et Ecaussinnes, il y a 6 sites d'exploitation de carrières, dont un à l'arrêt depuis 15 ans (le Perlonjour). C'est à l'Est de cette dernière que s'est implantée la nouvelle carrière du Tellier des Prés.

Ça nous fait une moyenne de 2 Km entre chaque site, avec chaque fois le même décor : une fosse en extraction jouxtant une motte de stériles. Les anciennes exploitations abandonnées qui ont précédé celles citées ci avant présentent toutes cette même configuration paysagère, ce qui laisse à supposer que les actuelles finiront pareilles.

Cela signifie que dans environ un siècle, lorsque que tous les gisements de Soignies seront épuisés, il y aura environ 1000 à 1500 Ha d'anciens sites à l'abandon, soient autant de terres agricoles en déficit. En supposant que tous soient réhabilités en plan d'eau pour la fosse et arborés pour la motte, ça nous fera une chaîne de 7 sites en biodiversité monotone parfois à moins de 2 Km l'un de l'autre. Est-ce bien utile ?, en gardant un ou deux suffirait amplement, les autres pouvant être entièrement comblés et revenir en cultures agricoles, ce serait certainement plus rationnel à l'heure où la famine ne tardera pas à nous rattraper.

Le prétexte de la biodiversité n'a pas beaucoup de sens dans un tel contexte, car en réalité il ne s'agit que d'une biodiversité de substitution, qui s'installe parce que celle qui la précédait s'est éteinte par l'action agressive de la découverte. Après l'abandon de l'activité extractive la nature ne fait que reprendre ses droits en rééquilibrant la faune et la flore en rapport aux caractéristiques du milieu modifié.

Les conséquences.

Pour un nouveau projet qui se voulait innovant, les riverains voyaient plutôt d'un mauvais œil l'installation d'une motte à front de rue d'un quartier résidentiel. De plus cela nécessitait 25 Ha de cultures condamnées à tout jamais ! Or la demande de modification du Plan de secteur pour l'exploitation du projet s'appuyait sur le principe d'un développement durable (DD). C'est en réalité un faux principe de DD qui se présente à nous :

Avant l'exploitation du projet il y a 140 Ha de terres de culture et d'élevages qui contribuent à alimenter durablement les populations. Pendant l'exploitation du projet les 140 Ha sont consacrés au développement temporaire d'un gisement. A la fin de l'exploitation si la superficie envisagée est aménagée en biodiversité les 140 Ha de terres de culture sont définitivement perdues..., le développement durable est mort pour elles !

Pour faire réellement du DD il faudrait remblayer complètement la fosse après exploitation et réaménager le site dans son mode cultural initial, même mieux encore : en mode bio.

La solution.

Devant ce constat et afin d'éviter les erreurs du passé, il ne fallut pas longtemps pour que germe l'idée de remplir l'ancienne fosse voisine du Perlonjour avec les terres de découverte du projet envisagé. C'était évidemment un surplus qui allait intervenir dans la faisabilité du projet d'exploitation, les riverains se doutaient que l'idée n'enthousiasme guère les exploitants.

Les deux kilomètres de campagne séparant l'ancien site du nouveau présentaient peu de difficultés majeures à la concrétisation de cette perspective intéressante.

Il n'a pourtant pas été facile de solutionner le problème du transport tant les exploitants ont multiplié les obstacles et les prétextes par leur attitude récalcitrante à cette initiative.

Après d'âpres discussions et maintes propositions on s'arrêta enfin sur une vieille technique éprouvée du temps de nos charbonnages pour l'évacuation des schlamm, avec l'avantage évident que dans le cas présent les conduites sont enterrées.

Malgré cela il ne fut pas facile d'obtenir gain de cause en la matière, il a fallu batailler ferme, je tiens à souligner que la détermination et la persévérance des Commissions de la CRAT et du CWEDD ont eu un impact considérable dans cette démarche. Il convient aussi de remarquer l'attitude favorable manifestée lors des réunions ministérielles inter cabinet (Michel Foret – José Darras) où il fut bien compris qu'il convenait de modérer les ambitions des exploitants.

Sans ces interventions providentielles qui ont forcé les exploitants à céder il est peu probable que satisfaction soit obtenue sur ce point.

Ceci dit c'est probablement une première réalisation du genre en exploitation de carrière et cela mérite qu'on en fasse l'éloge, car c'est un exemple pour d'autres projets futurs où il conviendrait d'envisager d'office cette solution dès les premières ébauches.

Conclusion.

Il est intéressant de rappeler l'Article 1^{er} du CWATUP : *Le territoire de la Région wallonne est un patrimoine commun de ses habitants.*

Sur base de cette assertion nous avons tous notre mot à dire dans tout projet qui affecte notre environnement, et ce droit doit être envisagé sur un pied d'égalité inconditionnel. Malheureusement il y a encore trop d'obstacles qui entravent cette perspective, car en plus d'améliorer les relations entre riverains et carriers par un dialogue franc et honnête, il faut aussi donner une liberté d'intervention équivalente à chacun. Je ne citerai qu'un exemple parmi d'autres ; c'est celui de la représentation des riverains dans les Comités d'accompagnement. Ils sont les seuls à ne pouvoir désigner eux-mêmes leurs représentants au sein de ces Comités, ils dépendent impérativement de la décision de leurs mandataires communaux. Cette disparité est de nature à favoriser le sabotage du Comité par la désignation de personnes ayant des intérêts communs, directs ou indirects, avec l'exploitant. Cette pratique pernicieuse qui évince les riverains se rencontre beaucoup trop souvent, il faut y apporter le remède adéquat en accordant la même liberté d'action à tous les représentants des Comités d'accompagnement.

Un autre point sensible est à prendre en considération pour l'avenir :

Les perfectionnements techniques et technologiques, qui permettent d'atténuer sensiblement certaines nuisances environnementales, ne sont qu'un progrès illusoire qui perd toute son efficacité dès le moment où il est anéanti par l'augmentation exagérée de la production. Réduire de 30 % l'émission des nuisances et doubler la production dans le même temps ne font qu'augmenter l'intensité de ces nuisances !

Cette expérience du Tellier des Prés prouve qu'avec sagesse et diplomatie les riverains sont capables de mener une opposition constructive, et qu'il faut éviter à ceux-ci le parcours du combattant par un dialogue ouvert et franc, avec plus de transparences et de concessions de la part des exploitants.

Je terminerai par une citation de Goethe :

« Tant qu'existent des dialogues plus clairs que la lumière et l'or, il est encore temps de s'élancer vers ce qui est plus haut ».

Jacques Denis
Asbl SNE